

Projet pédagogique

Centres de vacances

CAPE asbl



1. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

a) Introduction

Le Cape asbl a pour fonction première l'accueil de l'enfant en para et extrascolaire. Il est actif dans différents établissements de l'enseignement fondamental inter-réseaux du Brabant Wallon et un dans le Hainaut par le biais d'animateurs professionnels continuellement formés. Dans la continuité de ces accueils, le CAPE a voulu offrir le même service dans ses 5 centres de vacances, agréés ONE, durant les petits congés scolaires et en été.

Nous accueillons les enfants de l'enseignement fondamental et spécialisés. Les enfants y retrouvent souvent des animateurs qu'ils côtoient durant l'année scolaire.

Les équipes d'animation veillent à offrir un accueil de qualité dans une ambiance familiale et conviviale en veillant à garder un esprit « vacances » tout en respectant l'ensemble des besoins des enfants.

b) Les missions

Les centres de vacances CAPE accueillent les enfants de 2,5 à 12 ans à la journée ou à la semaine.

Lors de ces centres de vacances, les missions du CAPE sont de :

- contribuer au bien-être, à la détente, à l'éducation, à l'épanouissement général et au développement de l'enfant ;
- répondre à la demande des parents, en offrant à leur(s) enfant(s), un accueil de qualité et un encadrement compétent où règne une ambiance chaleureuse.

c) Les objectifs



Mais aussi, le respect des normes de l'ONE (c'est-à-dire 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans). Elles sont largement respectées car plus de 90% du personnel est breveté ou assimilé et le reste du personnel étant en cours de formation. Les centres de vacances CAPE sont gérés chaque jour par un ou plusieurs coordinateur(s) breveté(s) ou assimilé(s) par centre de vacances et les activités sont menées par des animateurs brevetés/assimilés ou non.

2. LES MOYENS

a) Les infrastructures

Une attention particulière est portée à l'aménagement des locaux, au décorum, au rythme de l'enfant et des vacances, à l'ambiance familiale.

Les lieux retenus pour les centres de vacances CAPE se situent dans des infrastructures qui offrent une grande polyvalence et une sécurité.

Le CAPE veille à l'hygiène de ces lieux qui sont nettoyés plusieurs fois par semaine. Les commodités sont lavées quotidiennement.

Les centres sont situés à :

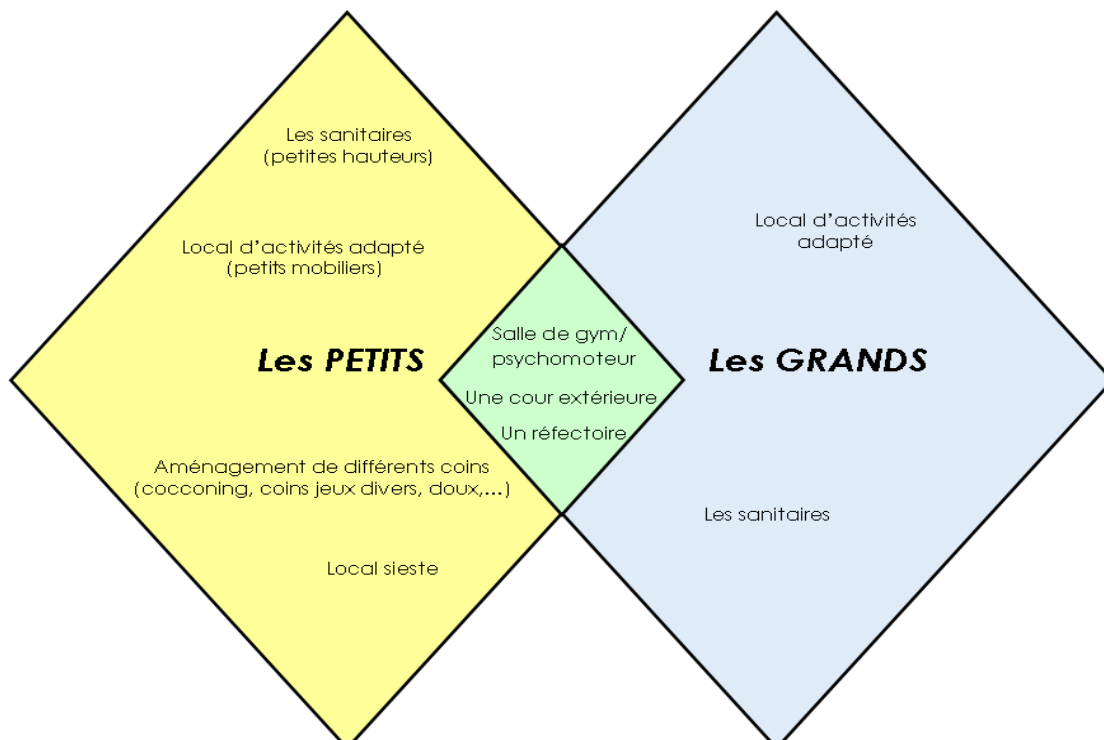
- Genappe : Ecole Communale de Ways
- Nivelles : Institut Saint Michel
- Ohain (été uniquement) : Ecole Saint Ferdinand
- Rixensart : Ecole Communale de Genval
- Waterloo : Ecole de l'Envol
- Wavre : Institut de la Providence (primaire)

Toussaint – Noël - Carnaval	Pâques	Eté
Genappe Nivelles Rixensart Waterloo Wavre	Nivelles Rixensart Waterloo Wavre	Nivelles Ohain

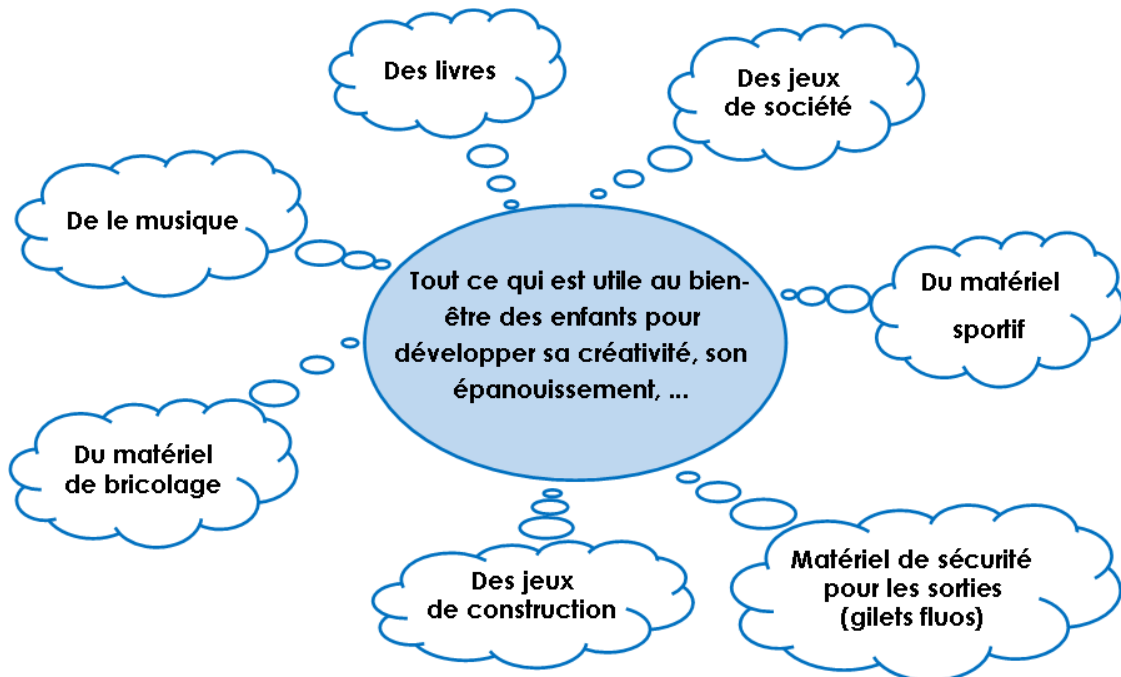
Ces lieux sont susceptibles d'être changés.

b) L'aménagement et organisation des espaces disponibles

Les locaux sont prévus pour accueillir des enfants de 2,5 ans et des grands de plus de 6ans.



c) Matériel mis à la disposition des enfants



d) Les activités et le temps libre

La spécificité de l'ensemble du personnel permet d'organiser un large panel d'activités différentes (culinaires, sportives, grands jeux, manuelles) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les enfants choisissent les activités auxquelles ils souhaitent participer. Les activités sont variées, ludiques, pédagogiques...



Des moments de jeux libres peuvent être proposés aux enfants afin de leur permettre de décompresser et de se détendre lorsque l'activité est terminée. Ce temps est géré par un animateur avec sa qualité de présence active. Celui-ci met à disposition différents jeux libres et de découverte.

Pour une meilleure organisation, ou en fonction des activités, l'horaire peut être adapté.

Pour le démarrage de la journée, des petits jeux de présentation et de connaissance rythment le début des activités.

Une journée spéciale ou une sortie peut être prévue. Celle-ci peut être annulée ou modifiée en fonction du nombre d'enfants ou d'autres éléments non prévisibles, tout en respectant le tarif demandé aux parents

e) Les temps d'accueil et de départ

7h30 à 9h

L'accueil du matin est une bienvenue à l'enfant et son parent. L'animateur indique le lieu où déposer ses affaires. Une étiquette nominative est posée sur l'enfant. Toute information est indiquée dans le cahier de communication. Ensuite l'enfant est pris en charge, et dispose de différents coins jeux avec une visite des lieux. L'accueil du soir (18h pour Rixensart).

16h00 à 17h30
(18h Rixensart)

Un carnet de reprise est mis en place afin que le parent le complète (nom et prénom, l'heure de reprise et signature).

f) L'organisation des temps de repas



Le passage aux toilettes et le lavage des mains se fait avant chaque repas (gouter, dîner). Les enfants doivent se munir d'une collation, d'une gourde et d'un pic-nic. Une collation saine est fournie par le CAPE et l'eau est à la demande.

Ils prennent le temps qu'il leur faut pour manger avec l'animateur. Si le groupe est trop grand, les petits mangent avant les grands.

g) Organisation de la vie quotidienne entre les différents moments de la journée

En début de matinée, la journée est expliquée aux enfants.

Les animateurs rythment la journée et assurent la transition entre les différents moments de la journée.

Pour les nouveaux enfants, ils ont l'occasion de visiter le lieu et de faire connaissance avec les autres enfants via des jeux de connaissance.

h) Les partenaires

Le CAPE travaille en partenariat avec les communes de Genappe et Rixensart, les coordinateurs ATL, l'ONE, le Fonds MAE, Maribel, CPAS, SPJ et Caravelles.

i) L'environnement local

Lors des centres de vacances, les animateurs profitent du cadre pour exploiter au mieux les ressources environnantes et locales. Par exemple : bibliothèque, Ravel, piscine, espace vert, ... au profit des enfants.

j) L'esprit vacances

Les centres de vacances proposent aux enfants une manière de passer son temps de vacances de différentes façons :

- avec un décorum vacances ;
- préférence pour les activités et les repas sont organisés dehors dès que le climat le permet ;
- les animateurs modifient le vocabulaire scolaire et les rites scolaires ;
- l'enfant peut prendre son temps (rythme vacances) ;
- les animateurs sont attentifs au rythme et à l'écoute des enfants.



Le tout dans l'amusement, la bonne humeur et le plaisir de chacun.

3. LES ENFANTS

a) L'organisation des groupes d'enfants

Les enfants sont répartis en différents groupes d'âge : petits, moyens et grands.

En fonction du nombre, plusieurs activités sont proposées, ce qui permet aux enfants et aux animateurs de faire connaissance en petit groupe et d'effectuer des activités en tournante.

b) La participation

Les enfants participent aux activités selon leurs envies. Les jeux libres sont accessibles pour tous les enfants à tout moment de la journée.

c) L'évaluation

Une évaluation en fin de journée, avec les enfants, est prévue afin d'avoir un retour sur le vécu de la journée.

d) Les règles de vie

Les règles de vie générales sont présentes dans chaque centre de vacances. Une charte est réalisée avec les enfants dans les différents groupes en début de centre.

e) Le respect des rythmes



Les enfants de 2,5 à 4 ans profitent d'un encadrement pensé, en « cocooning » (coin doux, coin lecture...), en fonction de leur âge et leur rythme. Tout est mis en place pour le bien-être et le rythme des petits. Un local sieste est prévu pour qu'ils puissent s'y reposer. Il est demandé aux parents d'apporter draps, coussin, doudou, langes, tétine et des vêtements de rechange (si besoin) afin que les enfants se sentent bien. Les activités n'excèdent pas 20 minutes pour respecter le rythme de concentration de l'enfant.

Il y a des animateurs référents selon les groupes d'âges.

f) L'accueil des enfants à besoins spécifiques

L'enfant à besoins spécifiques est inclus et accueilli au sein de nos projets. Un premier contact entre les parents et le coordinateur est organisé afin de l'accueillir au mieux. Les animateurs sont formés à « l'accueil des enfants à besoins spécifiques ». Un carnet de route suivra l'enfant durant toute la période de centre de vacances afin d'établir un relais avec les parents. Un encadrement supplémentaire ainsi qu'une adaptation du lieu peuvent être envisagés selon l'infrastructure.

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques est laissé à l'appréciation du coordinateur de terrain et ce afin que le bien-être et la sécurité de l'enfant et de l'ensemble du groupe soit toujours respecté.

g) Les relations avec les parents

L'inscription se fait via notre site internet. Les parents ont la possibilité d'inscrire à la journée ou à la semaine. Ils peuvent téléphoner au siège de l'asbl et au centre durant la période pour toute information supplémentaire concernant leur enfant. L'équipe communique via un cahier de communication et les informations utiles sont affichées pour les animateurs au centre tout en respectant le RGPD.

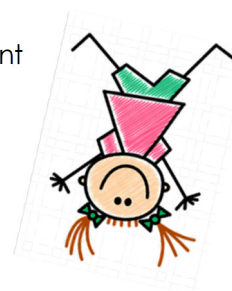
4. L'ENCADREMENT

a) Le recrutement du personnel

Lors de l'engagement, le nouvel animateur reçoit les informations utiles à l'intégration dans l'association tel que le ROI, le projet pédagogique et le règlement de travail du CAPE. Un accueil plus spécifique est prévu par le tuteur pour le personnel engagé en contrat « employé-jeune ».

b) La qualification du personnel

Tout le personnel des centres de vacances est engagé comme salarié et travaille en milieu scolaire durant toute l'année pour l'asbl. Chaque membre du personnel doit obtenir son



brevet d'animateur dans les 3 ans qui suivent son engagement. Les formations de secourisme d'entreprise et accueil d'un enfant en situation d'handicap sont obligatoires.

De plus le personnel du CAPE suit des formations continues chaque année dans le respect du décret ATL.

Le CAPE propose à son personnel de suivre une formation de coordinateur. Ensuite, si un poste est à pourvoir, un appel à candidature interne est lancé aux animateurs brevetés ou assimilés « coordinateur ».

Tous les animateurs ont la possibilité de mener une réflexion sur son travail au sein de l'asbl via un plan d'évolution fait avec le coordinateur de terrain.

c) La préparation de l'accueil

Des réunions de concertation d'équipe sont organisées.

Une réunion avant la période de centre de vacances est réalisée afin que les équipes puissent organiser l'accueil et les activités, tout cela dans le but de garder une cohérence d'action, de peaufiner les activités, de discuter des points importants et éventuellement de présenter les nouveaux animateurs afin de favoriser l'esprit d'équipe.

Des débriefings sont organisés sur le temps de midi avec le personnel du centre, afin d'optimiser le déroulement des centres de vacances et la communication au sein de l'équipe.

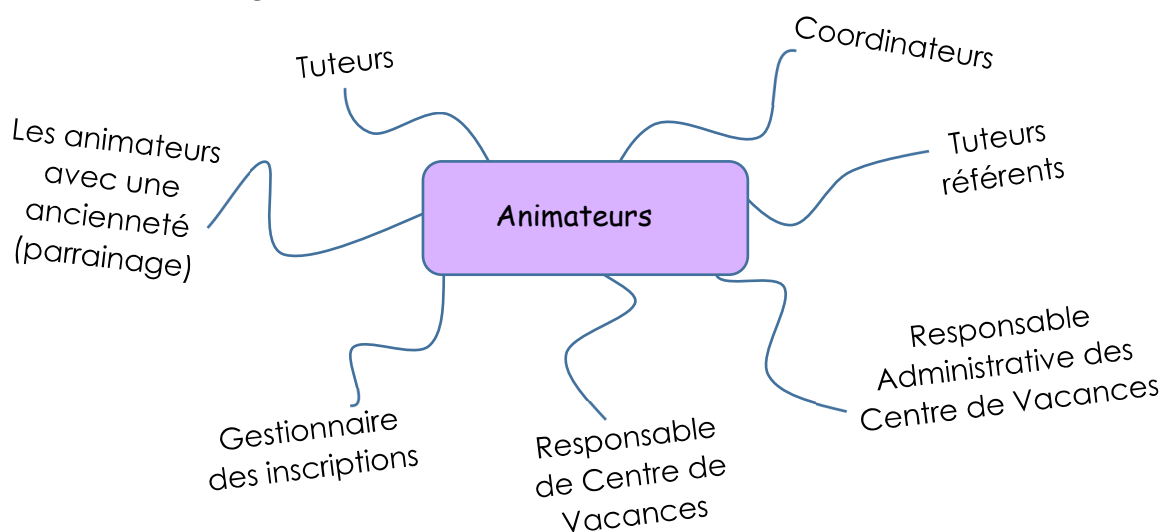
Une réunion est également organisée après la période de centre de vacances pour une évaluation de celle-ci. Elle permet de mettre en évidence les points positifs et négatifs dans le but d'améliorer les centres de vacances et préparer les centres de vacances suivants.

Cinq réunions de coordinateurs ont lieu après chaque période de centre. Elle vise une cohérence, une ligne de conduite, des échanges, des projets et un meilleur fonctionnement entre les différentes équipes.

d) La connaissance du projet d'accueil

Les coordinateurs relisent le projet en équipe triennalement. Les animateurs apportent les modifications en réunion, les retours du terrain sont fondamentaux.

e) L'accompagnement de terrain



f) L'évaluation

Une réunion regroupant tous les coordinateurs est organisée avant chaque centre de vacances afin de veiller à une ligne de conduite pour tous les centres et un débriefing